

Frontières françaises : 30 ans d'enfermement et de violations des droits

VENDREDI 28 FEVRIER 2020

De 9h00 à 18h30

Espace Belleville – CFDT
4 Boulevard de la Villette – 75019 Paris
Métro Belleville (Ligne 2 ou 11)

Il y a 30 ans, l'État était condamné car il enfermait illégalement des personnes aux frontières françaises dans des conditions inhumaines. Pour prêter assistance à ces personnes, des associations de défense des droits humains et des syndicats professionnels se sont réunis pour créer l'Anafé.

Célébrant ses 30 ans, l'Anafé organise le vendredi 28 février 2020 un colloque retraçant les combats qu'elle mène depuis ses débuts pour la défense des droits des personnes enfermées aux frontières.

À partir d'éléments historiques, théoriques, juridiques, mais aussi d'expériences de terrain dans les lieux privatifs de liberté aux frontières, ce colloque permettra de montrer en quoi les enjeux à l'origine de la création de l'Anafé sont toujours d'actualité dans une Europe qui développe l'obsession d'être une forteresse assiégée. A l'heure où l'Europe parle de plateforme de débarquement, le concept de zone d'attente est plus que jamais d'actualité.

Inscriptions via [HelloAsso](#)

PROGRAMME

9h00 - Accueil des participants

9h40 - Mot d'accueil de la CFDT

9h45 - Ouverture de la journée par Alexandre Moreau, président de l'Anafé

10h00 - Les lieux privatifs de liberté, un outil des politiques migratoires en devenir ?

Cette séance a pour objectif de revenir sur la privation de liberté aux frontières extérieures – mais aussi intérieures – de la France à travers le régime juridique de la zone d'attente et les privations de liberté illégales d'hier et d'aujourd'hui, et d'envisager les évolutions possibles.

Modératrice : **Laure Palun**, Anafé

La genèse des zones d'attente, retour sur un régime juridique atypique
François Julien-Laferrière, Professeur émérite de droit public / Ancien président de l'Anafé

Les voies de fait et consignations à bord
Simon Foreman, Avocat

Les zones d'attente temporaires en outre-mer
Marjane Ghaem, Gisti / Anafé

Les lieux privatifs de liberté aux frontières intérieures
Agnès Antoine, Tous Migrants

Les entraves à la mobilité au niveau européen
Claire Rodier, Gisti

11:30 - Pause

11h45 - L'Anafé ou l'histoire d'un réseau militant

L'Anafé est un modèle organisationnel à part. Son intervention dans les lieux privatifs de liberté est sans cesse questionnée en raison des conséquences de l'enfermement sur les personnes que l'Anafé accompagne. Que ce soit dans sa composition, dans son objet ou dans les actions qu'elle met en œuvre, l'Anafé doit sans cesse se renouveler.

Modérateur : **Arnaud Veisse**, Comede

La constitution et la composition de l'Anafé

Patrick Delouvin, Anafé

Laurent Giovannoni, Ancien secrétaire général de La Cimade

Le droit comme moyen de lutte

Anne-Sophie Wallach, Syndicat de la magistrature

Les bras de fer avec les autorités

Jean-Eric Malabre, Avocat / Ancien président de l'Anafé

Observer pour témoigner

Anna Tagliabue, Anafé

13:00 – Pause déjeuner

14h30 - Le droit d'accès dans les zones d'attente

Le droit d'accès dans les lieux privatifs de liberté est un fondement de l'action de l'Anafé en zone d'attente et une de ses revendications premières. Il inclut celui du CGLPL, des parlementaires, des journalistes... Quant au droit des associations, sa construction a été longue et reste fragile. Que ce soit en outre-mer, dans les zones d'attente en métropole ou aux frontières terrestres, le droit de regard de la société civile est actuellement menacé.

Modératrice : **Sylvia Zappi**, journaliste, Le Monde

Les droits fondamentaux des personnes retenues en zone d'attente

Adeline Hazan, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté

Le droit d'accès des associations

Catherine Teule, LDH / EuroMed Droits

La convention ZAPI : une spécificité de l'Anafé

Hélène Gacon, Avocate / Ancienne présidente de l'Anafé

Recul du droit d'accès : recul de l'accès aux droits

Michel Croc, Anafé

16:00 - Pause

16h15 - Les grands enjeux d'aujourd'hui et de demain

Outre les revendications principales de l'Anafé – accès effectif au juge, permanence d'avocats et fin de l'enfermement, le travail aux frontières fait face à des enjeux de plus en plus importants tels que les limitations du droit d'asile, et un contexte croissant de criminalisation des personnes solidaires des personnes exilées. Comment faire face à tous ces enjeux ?

Modératrice : **Camille Gendrot**, Anafé

La criminalisation des militants

Jean-François Dubost, Amnesty International France

L'accès au juge administratif

Gérard Sadik, La Cimade

L'accès au juge judiciaire et la permanence d'avocats

Patrick Berdugo, Avocat / ADDE

De la fin de l'enfermement des enfants à la fin de l'enfermement

Jean-François Martini, Gisti

Vers la liberté de circulation ?

Jean Matringe, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

18h15 - Clôture de la journée par Alexandre Moreau, président de l'Anafé